

## Compte rendu

### APPEL

- Eric Viaud,
- Viviane Vila,
- Michel Eneau
- Mickaël Martin, excusé, pouvoir à Loïc Friquet
- Christian Tillet, excusé
- Michel Chédozeau,
- Loïc Friquet,
- Fabienne Blanchard,
- Alain Charles,
- Fabrice Thomas, excusé, pouvoir à Michel Chédozeau
- Agnès Guilloteau, excusée, pouvoir à Eric Viaud

Election du secrétaire de séance : Fabienne Blanchard

Vote : unanimité

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la séance du 27 mai 2014

VOTE : unanimité

### I Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales

Election du délégué : Eric Viaud candidat. Nombre de votants : 10, nombre de suffrages exprimés : 10, majorité absolue : 6 – Eric Viaud est élu délégué par 10 voix.

Election des suppléants : il faut 3 suppléants

Christian Tillet ; Viviane Vila et Fabienne Blanchard sont candidats. Nombre de votants : 10 , suffrages exprimés : 10 ; majorité absolue : 6 – Christian Tillet, Viviane Vila et Fabienne Blanchard sont élus délégués suppléants par 10 voix chacun.

### II Motion de soutien à l'AMF

Le Maire donne lecture de la lettre envoyée par le Président de l'association des maires de France qui souhaite engager une action pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- décide de soutenir l'action de l'AMF en prenant la motion suivante :

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que

soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de La Bussière rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de La Bussière estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de La Bussière soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.